

Question n° 1 :

Sous quelle forme le budget doit-il être déposé ? Par groupe ou bien par ligne de compte ?

Réponse n° 1 :

Le budget du SAMSAH doit être présenté par groupes fonctionnels avec à l'intérieur de chaque groupe, le détail par lignes budgétaires. Il est rappelé que la dotation « soin » vient en recette atténuative du budget.